

**Commune de BOURG-DES-COMPTES**  
**BUDGET PARTICIPATIF : FICHE PROJET**  
**A déposer au plus tard le 30 juin 2024**

Le porteur de projet :

NOM/Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Coordonnées mail :

Vous portez ce projet à titre individuel ?

Oui  Non

Vous portez ce projet au titre d'un collectif (\*) ?

Oui  Non

Intitulé du projet

---

---

Localisation du projet :

---

---

Coût estimé en TTC :

Expliquez votre projet (minimum 5 lignes) :

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

Quels sont les objectifs du projet :

Possibilité de **joindre** des photos **ou tout autre document complémentaire**.

(\*) pour un collectif d'habitants : fournir la liste des membres (noms, prénoms, adresses).

**RAPPEL :**

La commune de BOURG-DES-COMPTES a prévu 10 000 € dans son budget pour des projets participatifs proposés par ses habitants.

Il s'agira de proposer un projet qui :

- Satisfait à l'intérêt général,
- Concerne l'aménagement des espaces publics,
- Ne génère pas de frais de fonctionnement,
- Rentre dans l'enveloppe des 10 000 €, charges de personnel incluses.

*Seront exclus :*

- les projets nécessitant une décision d'autres collectivités (cheminement piétons-cycles le long des routes départementales, éclairage d'un lieu qui n'appartient pas en totalité à la commune, ...).
- les projets déjà programmés par la commune ou nécessitant des études préalables ou des enquêtes (modification de sens de circulation...).

Les porteurs des projets retenus seront invités à venir les présenter lors d'une présentation publique. Ils seront ensuite soumis au vote de la population. Le dépouillement est public et les résultats sont annoncés directement à la population.

Cadre réservé à l'administration

Date de dépôt du dossier :

